



Vendredi 22
décembre 2023

Gestion des biodéchets : Quimper Bretagne Occidentale s'organise

À compter du 1er janvier 2024, le droit européen et la loi antigaspillage de 2020 généralisent le tri à la source des bio déchets pour les particuliers et les professionnels.

Afin de respecter cette obligation, l'agglomération proposera, dès 2024, un panel de solutions, adaptées à la situation géographique et au type d'habitat de chacun.

Avec un principe simple et vertueux : gérer et valoriser les bio déchets au plus près du lieu où ils sont produits.

Quels sont les bio déchets concernés ?

Les déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Privilégier le tri à la source des bio déchets

Quimper Bretagne Occidentale souhaite privilégier le tri à la source des bio déchets. Pour ce faire, elle va renforcer sa politique de mise à disposition de composteurs individuels sur l'ensemble de son territoire. Près de 4000 seront déployés en deux ans. Leurs tarifs très avantageux (cinq euros pour un composteur de 300 litres ou dix euros pour un composteur de 600 litres) permettront au plus grand nombre de s'équiper. Les habitants de Quimper Bretagne Occidentale peuvent s'inscrire sur le site internet de la collectivité afin de pouvoir en bénéficier (www.qbo.bzh). Les personnes ayant déjà profité de cette offre avant 2024 pourront en acquérir un deuxième.

Des composteurs collectifs vont également être mis en place dans différents quartiers des communes de l'agglomération.

Dans les autres secteurs du territoire et notamment les centres-bourgs ou centres-villes, des abris bacs seront progressivement installés comme Points d'apport volontaire (PAV) dédiés aux bio déchets. Une solution déjà mise en œuvre au centre-ville de Quimper et qui démontre sa pertinence.

Une fois collectés, ces bio déchets seront compostés sur une plateforme locale ou méthanisés.

Quimper Bretagne Occidentale poursuivra également sa distribution de bio-seaux pour permettre à chacun d'amener ses bio déchets jusqu'au Point d'apport volontaire dédié ou dans un composteur.



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
KEMENADENN KELAOUÏÑ

Quimper Bretagne Occidentale mobilisera également ses éco-agents pour accompagner celles et ceux qui le souhaitent.

Enfin, Quimper Bretagne Occidentale proposera également une solution pour la gestion des bio déchets des professionnels de la restauration.

Une question ? Les éco-agents sont là pour vous répondre : par tél. 02 98 98 89 58 ou par mail à dechet@quimper.bzh



CONTACT PRESSE



DAREMPRED KELAOUÏÑ

Hôtel de ville et d'agglomération
CS 26004
29107 Quimper Cedex

Ti-kêr ha ti an tolpad-kêriou
CS 26004
29107 Kemper Cedex

T/Pgz. 02 98 98 88 99
presse@quimper.bzh

PLUS D'INFOS

 [Villedequimper](#)
 [@Villedequimper](#)